

SVMC

22 NOV. AU
3 DEC. 2021

SOMMET VIRTUEL DU CLIMAT

Un évènement co-porté par :

www.sommetvirtuelduclimat.com



Sponsor Officiel :

bpifrance

Notre mission : permettre aux entreprises et collectivités de s'engager, d'agir et d'avancer concrètement sur la voie collective de la neutralité carbone



ENTREPRISES ET ORGANISATIONS

Comment se préparer et pérenniser son entreprise dans un monde décarboné ?



COLLECTIVITÉS ET TERRITOIRES

Comment arriver à la neutralité carbone et rendre son territoire résilient ?



DES LEVIERS
D' ACTIONS
CONCRETS



DES APPORTS
D' EXPERTISE
TECHNIQUE



DES RETOURS
D' EXPÉRIENCES
INSPIRANTS

Les co-porteurs



APCC

L'Association des Professionnels en Conseil Climat Energie et Environnement représente les bureaux d'études qui conseillent les entreprises, collectivités et établissements publics sur les sujets liés à la transition énergétique. Parmi ses actions phares, elle anime des groupes de travail métiers, organise des webconférences et événements, publie des articles et autres livrables.



ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met à disposition des entreprises, collectivités locales, pouvoirs publics et grand public ses capacités d'expertise et de conseil.



ABC

Depuis 2011, l'Association Bilan Carbone (ABC) participe activement à la lutte contre le changement climatique en fédérant les expertises, en sensibilisant les parties prenantes et en mettant à disposition des organisations les solutions et bonnes pratiques adéquates – à l'échelle national et international – pour réussir leur transition énergie-climat.



Fédération CINOV

Le CINOV est la fédération patronale représentative des métiers de la prestation intellectuelle du conseil, de l'ingénierie et du numérique. Ses domaines d'activités sont variés, allant de la construction au tourisme en passant par l'environnement, l'énergie et le changement climatique.

MERCI !

Sponsor Officiel



Sponsors Gold



Sponsors Silver



Partenaires



Soutenir le SVC

Nous avons à cœur de proposer un événement accessible à tous et donc **100% gratuit pour les participants**. Cependant, pour qu'un tel événement puisse avoir lieu, nous devons déployer de nombreuses ressources (humaines, techniques)... Qui nécessitent un certain financement !

Si vous appréciez notre initiative, et pour compléter les ressources apportées par les co-porteurs et nos sponsors, **nous vous invitons à nous montrer votre soutien en laissant un pourboire à prix libre** pour votre participation à l'événement ! Par exemple, vous pourriez imaginer faire don du montant du repas, du billet de train ou de l'hôtel que vous auriez payé si vous vous étiez déplacé.

NB : votre contribution ne pourra pas faire l'objet d'une défiscalisation.





SOMMET
VIRTUEL
DU CLIMAT



WEBCONFÉRENCE

COLLECTIVITÉS : QUELS IMPACTS DE VOTRE BUDGET SUR LE CLIMAT ?

2 décembre 2021 – 14h

L'institut de l'économie pour le climat

31 
Collaborateurs

50+ 
Événements par an

20+ 
Publications par an

9000+ 
Followers sur Twitter

+7 300
Abonnés
à la newsletter 

www.sommetvirtuelduclimat.com

NOTRE MISSION

L'Institut de l'économie pour le climat (I4CE) est une association experte de **l'économie** et de la **finance**, dont la mission est de faire avancer l'action contre les changements climatiques.

Grâce à ses recherches appliquées, l'Institut contribue au débat sur les politiques liées au climat. Il rend aussi publiques des analyses pour appuyer la réflexion des institutions financières, des entreprises ou encore des territoires et les aider à intégrer concrètement les **enjeux climatiques** dans leurs activités.

I4CE
INSTITUTE FOR
CLIMATE
ECONOMICS
Une initiative de la Caisse des Dépôts et
de l'Agence Française de Développement

Déroulé

- Présentation de la méthodologie (30 min)
- Témoignages (30 min)
- Questions et Réponses (30 min) : posez vos questions dans la box questions-réponses.

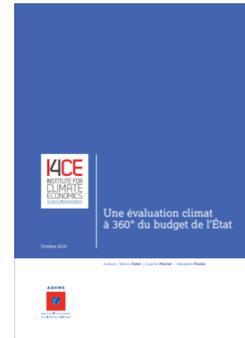
En France, lancement de la dynamique à l'échelle nationale ...



2017

Lancement du *Paris collaborative on Green Budgeting*

2019



[Evaluation à 360° du budget de l'Etat, I4CE, 2019](#)



[Green Budgeting : proposition de méthode](#)

2020



[Rapport sur l'impact environnemental du budget de l'Etat](#)

2021



[Rapport sur l'impact environnemental du budget de l'Etat](#)

... et locale : co-construction d'une méthodologie

Membres



Partenaires Réseau



Financeurs



Autres soutiens de la démarche



Evaluation environnementale du budget : qu'est-ce que c'est ?

- Analyse de l'**impact environnemental** de **toutes les dépenses** (investissement & fonctionnement)
- Dépenses évaluées par rapport à leur **compatibilité avec les objectifs environnementaux**
- **I4CE** a développé une méthodologie sur **son cœur d'expertise** :
Evaluation Climat du Budget des collectivités ("ECB")



Ne pas comparer les collectivités entre elles :

- Des compétences différentes
- Des périmètres de délégation différents
- Des contextes très différents (industriel vs. rural, taille...)
- Des niveaux d'avancement différents : ne pas pénaliser ceux qui en ont déjà fait plus

La méthodologie construite par I4CE et ses partenaires

Principes méthodologiques « chapeau », communs à tous les enjeux environnementaux



Atténuation

Analyse des **impacts**
Référentiel **national**
: **SNBC**

- Est-ce que la dépense est compatible dans une France neutre en carbone ?



Adaptation

Analyse des **processus**
Référentiel **contextuel**

- Comment les enjeux d'adaptation sont-ils pris en compte dans les dépenses de la collectivité ?

Autres enjeux

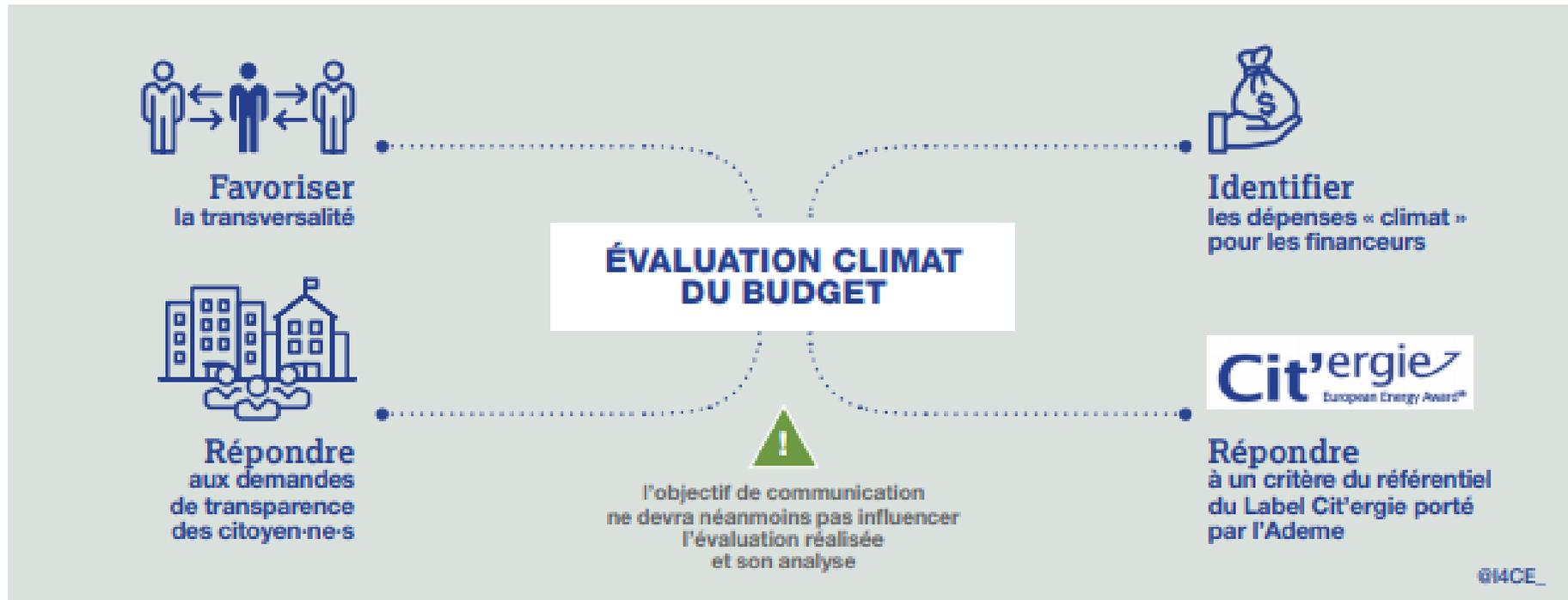
A construire par des experts des autres enjeux.

Evaluation basée sur **l'expertise** (pas de quantification CO2)

Référentiel d'après les **objectifs climat 2050** de la France (SNBC2)

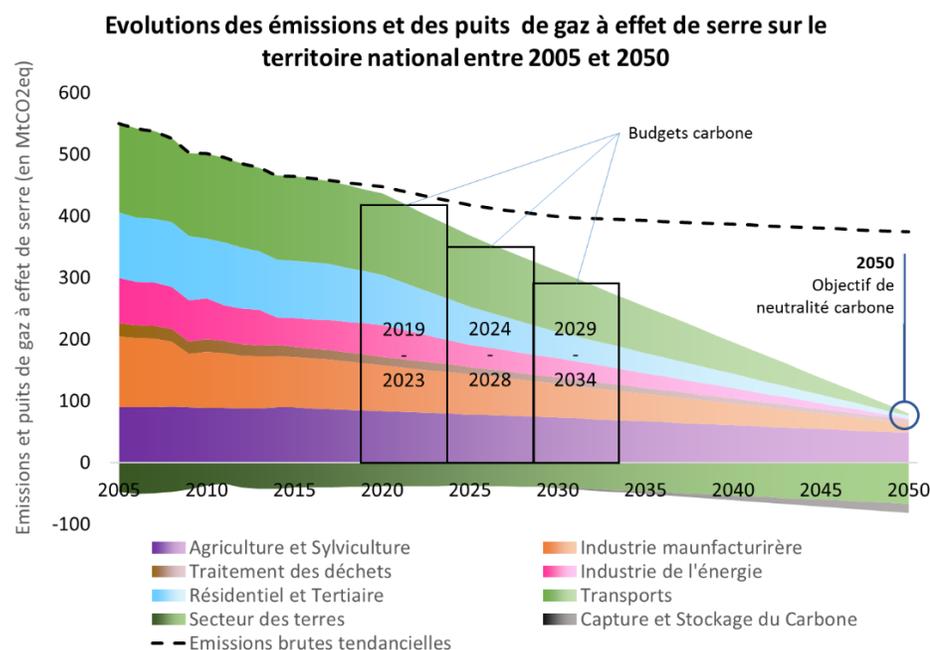
Un outil de mise en discussion au service des services, des élus, de la société civile, des citoyens

Le **vote du budget est un moment clé pour orienter la stratégie climat** (vote des dépenses favorables et défavorables).



Evaluation climat du budget : ce n'est pas ...

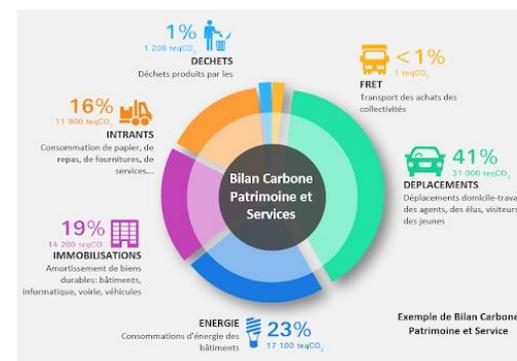
- Des budgets carbone



- Une évaluation des coûts du plan climat



- Un bilan carbone



Un outil qui ne répond bien entendu pas à toutes les questions.

Intérêts de cet exercice d'évaluation ?

Le **vote du budget est un moment clé pour orienter la stratégie climat** (vote des dépenses favorables et défavorables).

DISPOSER D'UNE ÉVALUATION CLIMAT DU BUDGET PERMET AUX ÉLU·E·S ET AUX SERVICES DE LA COLLECTIVITÉ DE :



Identifier et comprendre

quelles sont les dépenses bénéfiques pour le climat, et celles avec un effet négatif



Évaluer la cohérence

des dépenses avec les objectifs climatiques



Analyser les marges de manœuvre

pour réorienter les dépenses selon un prisme climat



Suivre l'évolution

d'exercice en exercice

@I4CE_

Une méthode qui s'appuie sur les cadres existants pour construire un référentiel pour les collectivités

Méthode assise sur :

- La Taxonomie européenne
- Le cadre IGF/CGEDD

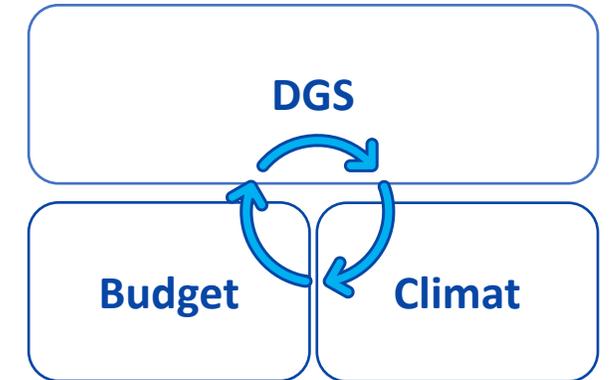
Un scénario de référence :

- La SNBC



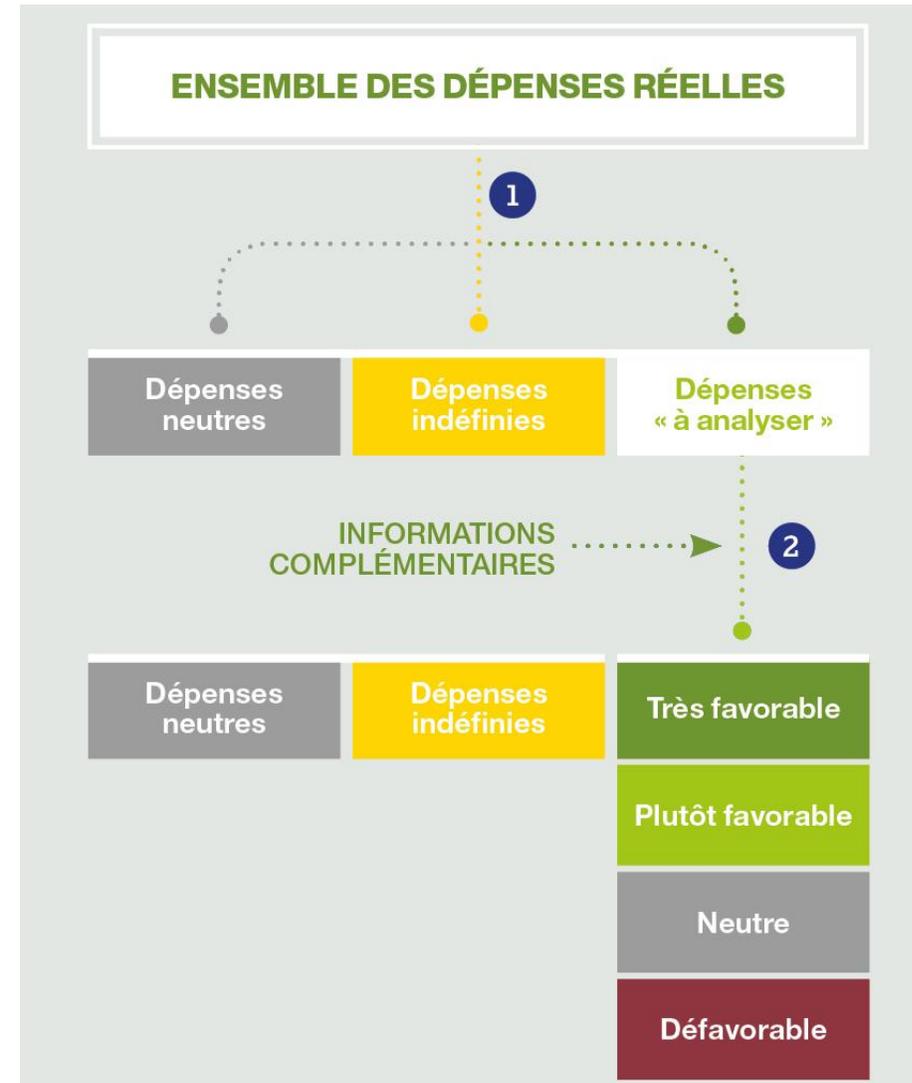
Une démarche interne et transversale à mettre en place pour en tirer le plus de bénéfices

- Portage de la démarche au plus **haut niveau** administratif de la collectivité et soutien politique
- Impliquer systématiquement la direction **Finances** (ou Contrôle de gestion / évaluation interne) et la direction **Environnement** (quand elle existe, sinon DGS)
- Réalisation **interne** de l'évaluation conseillée.
- **Principes budgétaires** : parcimonie, transparence, bonne foi, prudence et charge de la preuve



Atténuation Processus d'analyse

- 1ère étape sur données financières
- 2ème étape : remontées d'infos des services



Atténuation

5 couleurs pour classer une dépense ...

TRÈS
FAVORABLE

ayant un impact très positif sur le climat aujourd'hui et demain : compatible avec une France neutre en carbone

- *Rénovation thermique de bâtiments*
- *Développement de transports collectifs*

PLUTOT
FAVORABLE

permettant une réduction des émissions mais insuffisante pour la neutralité carbone ou présentant un risque de verrou technologique à long terme

- *Achat de bus GNV : une flotte de bus au gaz pourrait être décarbonée si elle est alimentée 100% au biogaz à terme*

NEUTRE

sans impact significatif sur la trajectoire de neutralité carbone

- *Dépenses sociales et culturelles (hors travaux sur les bâtiments, dépenses d'énergie, déplacements et alimentation)*

DÉFAVORABLE

incompatible avec la neutralité carbone, qui induit des émissions de GES significatives

- *Dépenses de carburant*
- *Création de nouvelle voirie automobile*

INDÉFINIE

ayant a priori un impact sur le climat mais non classable en l'état par manque d'informations ou de données. L'analyse se précisera au fil des années

- *Frais d'études, achats et salaires tant que l'analyse de la destination de ces dépenses n'a pas été réalisée*

Exemple : Les achats de véhicules

ACHAT DE VÉHICULES

	TRÈS FAVORABLE	PLUTÔT FAVORABLE	DÉFAVORABLE
	Moins de 50 gCO ₂ /km		Plus de 50 gCO ₂ /km
	Électrique	Gaz ou hybride	Diesel ou essence
	Électrique ou actif		Fossiles
	Électrique ou moins de 50 gCO ₂ /p.km	Gaz ou hybride	Diesel ou essence

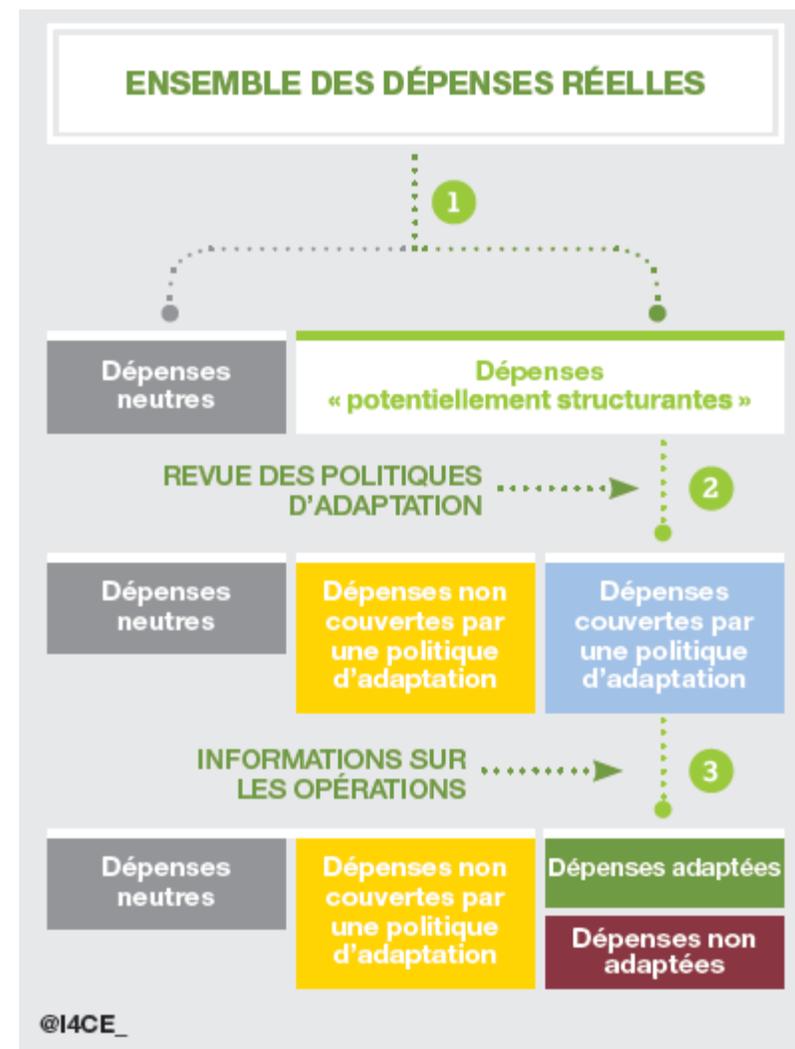


@I4CE_

Adaptation

Processus d'analyse

- 1 L'adaptation pose de nombreux enjeux pour une collectivité. Ont-ils été tous bien identifiés ?
- 2 La collectivité a-t-elle engagé une démarche permettant de répondre aux enjeux/de mobiliser les leviers identifiés ?
- 3 Est-ce que dans les faits, ces démarches sont réellement appliquées ?



Besoin du triptyque : stratégie, plan de financement, budget vert

- Budget vert déjà très utile pour transversalité, amener des discussions climat sur tout le budget
- Ne dit pas seul si budget « aligné » avec objectifs
- **Pour dire si budget « suffisant » par rapport aux objectifs climat, besoin d'un triptyque :**



TÉMOIGNAGES

Intervenants



Gaël L'Aot

Directeur du Contrôle de gestion et de l'audit



Audrey Linkenheld

Première adjointe au Maire à la Ville de Lille et Vice-Présidente au Climat – Transition Ecologique et Energie à la Métropole européenne de Lille

**Pourquoi avez-vous lancé cette évaluation ?
Pourquoi avoir choisi cette méthodologie ?**

Volonté d'avoir un outil à l'appui de la mise en œuvre du PCAET et de sa déclinaison communale

→ évaluer et questionner la cohérence de l'ensemble de nos dépenses avec les objectifs de notre PCAET (climat et qualité de l'air)

→ (ré)orienter nos dépenses selon ce prisme climat et suivre ces indicateurs lors de chaque étape budgétaire

Volonté de se baser sur une méthodologie robuste et partagée

→ expertise d'I4CE et échanges avec les autres collectivités

→ élargissement de la méthode pour être en cohérence avec nos objectifs et couvrir l'ensemble des politiques publiques



Le budget vert : pour quel objectif ?

Le Budget Vert est l'un des engagements pris par la Région Occitanie lors de l'adoption du Pacte Vert – Green New Deal (AP du 19 novembre 2020), afin de mesurer la compatibilité du budget régional au regard des objectifs environnementaux poursuivis et accentués par la Région depuis 2016, en particulier l'objectif d'être à l'horizon 2050 la « première Région de France à Energie Positive » (stratégie REPOS).

- Le Budget Vert ne doit pas être confondu avec le Pacte Vert, qui est un Plan de transformation et de développement global construit autour de 10 plans thématiques, dont la stratégie REPOS est une composante essentielle (cf. plans Rail ou Vélo et nouvelles mobilités) mais pas unique (cf. plans Alimentation ou Santé et bien-être). L'application des mesures prises dans le cadre du Pacte Vert fait l'objet d'un suivi analytique complémentaire mais distinct du Budget Vert.
- Mais il en est l'un des outils essentiels, en particulier dans une vision dynamique : en étant annexé chaque année au Budget Primitif (dépenses prévisionnelles) et au Compte administratif (dépenses réalisées), il permet de mettre en valeur le chemin parcouru depuis sa mise en œuvre au BP 2021, et fonctionne comme le révélateur du chemin restant à parcourir.

L'objectif est bien qu'au travers d'une amélioration des dépenses très favorables ou favorable au Climat – et une diminution des dépenses défavorables – la Région s'améliore :

- Dans **son propre fonctionnement** : acquisition de rames TER à hydrogène vert et de bus BioGNV ou à motorisation électrique retrofit, construction de la première drague mondiale HydroMer à propulsion mixte, conversion progressive de son parc de véhicules thermiques, diminution de la part du gaz fossile dans le chauffage de ses lycées...
- Au travers d'une **maîtrise d'ouvrage régionale encore plus exigeante**, notamment dans les lycées, qu'il s'agisse de la construction de lycées neufs BEPOS, ou de la part croissante des rénovations énergétiques et mesures d'économies d'énergie dans le PPI Lycées. Ou encore le choix, par exemple, de réaliser en maîtrise d'ouvrage régionale des bâtiments aussi emblématiques que le Technocampus hydrogène vert à Toulouse Francazal ou l'école SupEnR à Perpignan.
- En renforçant **l'éco-conditionnalité** environnementale des financements régionaux, axe majeur de travail du nouveau mandat, qu'il s'agisse de développer ou recentrer les dispositifs sur des dépenses « vertes » (ex : Plan Littoral 21), ou de mettre en œuvre des critères plus exigeants vis-à-vis des porteurs de projets, voire des « bonus malus » sur les taux.

La méthode I4CE adaptée par la Région

1/ Le choix d'un seul critère : le Climat → une dépense atténue-t-elle ou favorise-t-elle, directement (très favorable) ou indirectement (favorable) la consommation d'énergies fossiles ?

- **Il ne s'agit pas exactement de la même démarche que celle menée par l'Etat** dans son « rapport sur l'impact environnemental du PLF 2021 » (et désormais 2022), qui analyse une partie seulement de ses dépenses (en excluant notamment les dépenses de fonctionnement de ses services) au regard de 6 critères (Climat + Prévention des risques naturels + Gestion de la ressource en eau + Biodiversité + Déchets + Lutte contre les pollutions), ce qui rend l'exercice exagérément complexe (« usine à gaz »), dilue l'usage opérationnel qui doit en être fait (un budget vert pour quoi faire ? Cf. supra : un budget vert adossé à la stratégie REPOS), sur un périmètre de surcroît réduit.
- Il va toutefois de soi que dans cette méthode I4CE retenue par la Région, le Climat interagit avec les autres critères (ex : la biodiversité sur le Plan Arbre – Carbone / l'économie circulaire et le recyclage moins énergivore de déchets), qui sont donc également mis en valeur. Le classement de certaines dépenses tient par ailleurs compte d'un « **équilibre des forces** » avec **d'autres critères** : ainsi, une construction nouvelle BEPOS très performante sur le plan énergétique (cf. lycées neufs) ne sera classée que favorable à hauteur de 10% de son coût total pour tenir compte de ses impacts négatifs sur l'artificialisation des sols et la biodiversité. De même, la **construction de lignes LGV** est neutre : le TGV est l'un des moyens de transport les moins carbonés, mais artificialisation de sols agricoles et réduction de la biodiversité. **Ce dernier exemple n'est pas issu de la méthode I4CE : il s'est inspiré de son esprit équilibré et pragmatique.**

2/ Une méthode I4CE adaptée par la Région, mais dans le respect de ses principes :

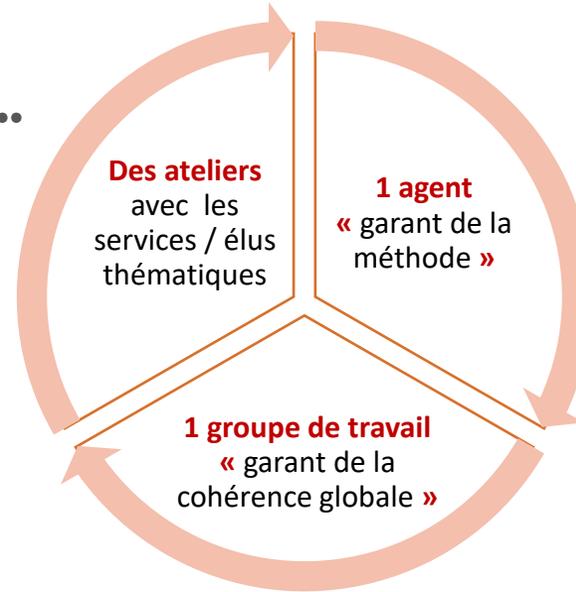
- Fin 2021, lorsque la Région Occitanie s'est appuyée sur la méthode d'évaluation climat pour le budget des collectivités locales développée par l'institut I4CE, celle-ci n'avait été mise en œuvre uniquement qu'avec des grandes villes et Métropoles (Paris, Lyon, Strasbourg, Lille...) : elle était donc pilote de cette démarche pour les Régions. Dans le domaine des transports, essentiel pour le budget climat de la collectivité (en 2021 : 70% des dépenses très favorables ou favorables et 64% des dépenses défavorables), il a donc fallu construire cette méthode « façon I4CE » en s'appuyant notamment sur des données objectives (émission de CO2 des différents moyens de transport selon référentiel ADEME). **Des référentiels objectifs pour certains domaines propres à l'action régionale (formation professionnelle et agriculture notamment) sont donc encore à construire : dans ces domaines, la part des dépenses « à définir » était plus importante en 2021, et le sera encore en 2022 dans l'attente des conclusions du groupe travail dédié mis en place au sein de Régions de France avec Grand Est et Bretagne.**
- **La crédibilité même de l'exercice du budget vert impose de rester fidèle à « l'esprit I4CE » et aux principes fondateurs de son méthodologie, ce qui n'empêche pas dans certains cas de l'adapter**, dans un sens (cf. dépenses « plutôt favorables » vs. dépenses « favorables ») ou dans un autre (choix d'une méthode plus « progressive » sur le transport ferroviaire).

Quels processus en interne ?
Quels dialogues entre services ? Avec les élu.es ?
A quels moments du processus budgétaire ?

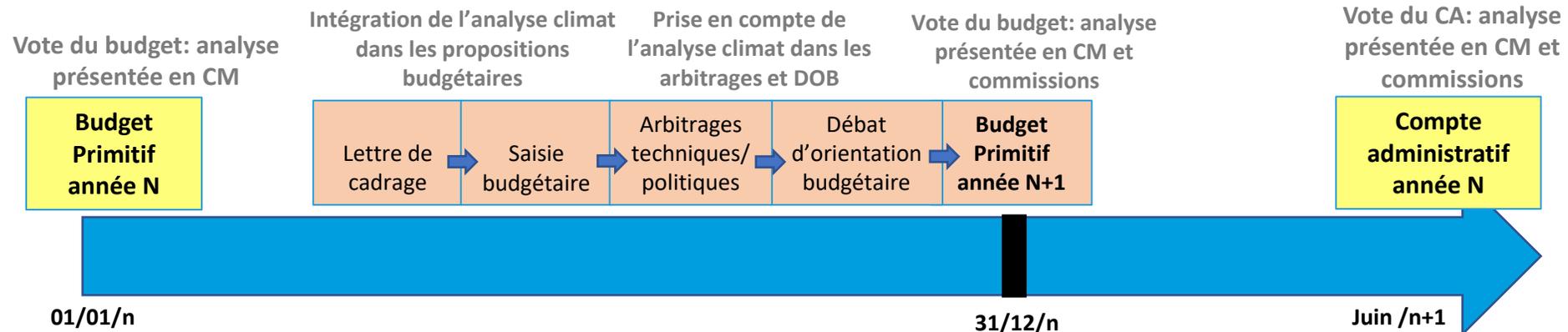
Quel processus en interne, quels dialogues avec les services et les élu.es ?

- **Initiative politique : la Vice-Présidente en charge de la Transition Ecologique et Energétique**, également Présidente de la Commission Ecologie au sein de Régions de France. Le choix de s'appuyer sur la méthode I4CE, puis les points principaux de validation (budget transport) ainsi que les « points durs » (cf. classement de LORDI) ont été vus et validés avec elle.
- Fortement relayée par le **Directeur Général des Services**.
- Mais **très centralisée** : missions confiée à la DCGA (Direction du Contrôle de Gestion et des Audits) du fait de sa connaissance transversale des budgets, d'une culture « pragmatique » de l'action régionale, et d'une vision également très pragmatique du classement d'une dépense (« ne pas se poser trop de questions ...mais se poser les bonnes questions »).
- **Sollicitation des directions opérationnelles uniquement pour des questions métiers** (exemple : part du trafic voyageurs/km sur les lignes ferroviaires électriques ou diesel) : la DCGA s'est appuyée sur les différents documents budgétaires et surtout les rapports présentés en Commission Permanente pour l'affectation des dépenses directes et le vote des subventions.
- Ce travail sur le budget vert se fait donc majoritairement en octobre et novembre, en parallèle à la préparation budgétaire « classique », pour un **vote du BP fin décembre** et une présentation des résultats aux élus début décembre (séminaire de majorité, puis Commissions intersectorielles). Le Budget Vert N s'effectuant en large partie sur l'analyse des dossiers votés en N-1 et désormais N-2 (fiabilisation croissante du budget vert année après année), l'analyse du CA N-1 est faite en grande partie au moment de l'analyse du BP N.

Une gouvernance basée sur trois piliers..



..tout au long du cycle budgétaire



**Quels résultats ?
pour quels effets ?**

Résultats

TRÈS FAVORABLE

PLUTÔT FAVORABLE

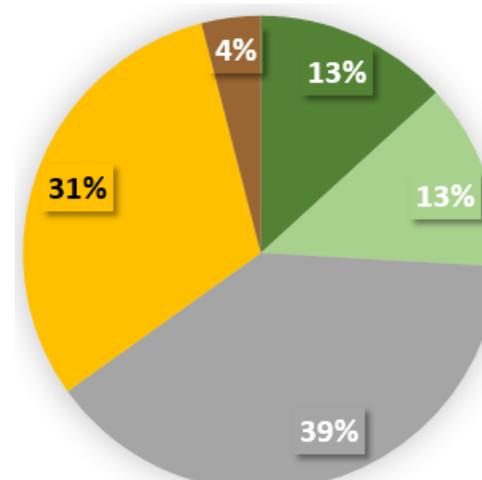
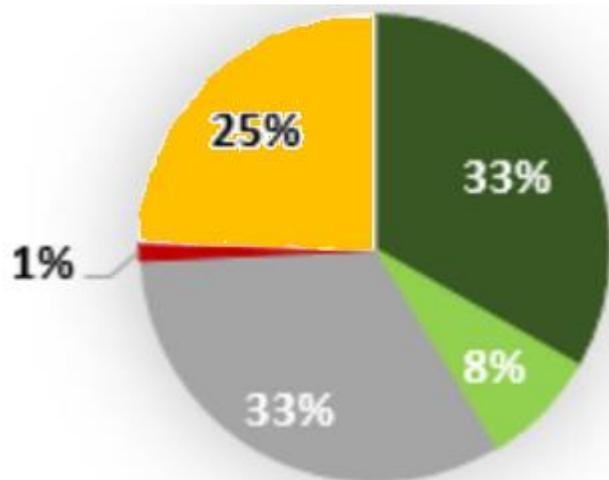
NEUTRE

DÉFAVORABLE

INDÉFINIE



Année 2021 Fonctionnement & Investissement



Effets

- Sensibilisation des services sur les enjeux climatiques associés à leurs dépenses
- Développement d'indicateurs d'impact climatique et amélioration du reporting environnemental
- Climat à l'ordre du jour des discussions budgétaires
- Mise en place de nouvelles actions qui viennent nourrir les Plans Climat
- Essaimage de l'outil auprès des 92 communes du territoire

Rappel : le Budget Vert 2021 (BP)

26% de dépenses très favorables ou favorables en CP (35% en AP/AE) et 4% de dépenses défavorables (en AP/AE et en CP)

	GLOBAL AP AE	%	GLOBAL CP	%
Très favorable	665 264 792	24,2%	484 368 631	16,2%
Favorable	287 486 188	10,5%	285 380 502	9,6%
Neutre	1 247 767 232	45,4%	1 815 083 280	60,8%
Défavorable	110 447 725	4,0%	131 995 342	4,4%
à définir	434 558 380	15,8%	266 240 138	8,9%
TOTAL	2 745 524 318	100,0%	2 983 067 894	100,0%

Périmètre (hors fonds européens et mesures Covid 19) = 2,745 Md€ (75%) en AP/AE et 2,983 Md€ (80%) en CP

62% des dépenses sont à définir pour l'agriculture et 50% pour la formation

Le Budget vert 2022 (en cours de finalisation) : projections

La part des dépenses très favorables ou favorables progressera : 27 à 28% en CP, contre 26% en 2021, ce qui représente 50 à 60 M€ de dépenses supplémentaires

- Elles progresseront fortement dans le secteur des transports avec la montée en puissance du **Plan Rail** (investissements sur les lignes ferroviaires et les PEM, acquisition de matériel roulant « vert »), du **Plan Vélo** et de l'acquisition de bus GNV ou à motorisation électrique retrofit. Ce sera également le cas dans le secteur des **ports régionaux**, avec notamment la poursuite des travaux à Port-la-Nouvelle pour l'accueil des éoliennes flottantes, ou la mise en chantier de la drague HydroMer, première drague mondiale à propulsion mixte hydrogène.
- Elles progresseront également dans le secteur de l'Education, d'une part compte tenu de la part croissante des opérations de rénovation énergétique dans le **PPI Lycées**, et d'autre part – conséquence de ces investissements (cf. lycées neufs BEPOS) – du fait de la part croissante de la part « **énergie verte** » (30%) issue des EnR (photovoltaïque, chaufferies bois, réseaux de chaleur...) dans les dotations de fonctionnement des lycées.
- 2022 traduira la montée en charge de dispositifs et **mesures prises dans le cadre du Pacte Vert**, qui ont un impact favorable pour le Climat : c'est par exemple le cas de 70% des projets soutenus par la Région via les apports en capital de **l'ARIS**, ou encore d'un nombre croissant de projets du **Plan Littoral 21** qui reposent sur des aménagements favorisant les mobilités douces ou la désartificialisation des sols.

Il est cependant à noter que la part des dépenses favorables sera à minima constante, voire progressera très légèrement (près de 5%, et environ 10 M€ de dépenses supplémentaires), non pas en raison d'un effet volume (pas de dispositifs ou de mesures nouvelles défavorables au climat), mais d'un effet prix, lié à l'accroissement de la part « carburants » ou « énergies fossiles » dans la convention ferroviaires, le fonctionnement du réseau LiO, ou encore le fonctionnement des lycées et bâtiments régionaux.

C'est donc la part « neutre » et « à définir » du budget régional qui diminuera en 2022.

Société en portefeuille	Dpt	Ville	Secteur	Projet	Invest en M€
EcoTech Ceram	66	Rivesaltes	Energie	Stockage de « Chaleur Fatale »	0,75
Genvia	34	Béziers	Energie	Electrolyseurs nouvelle génération	3,6
Medgame	30	Nîmes	Numérique	Formation personnels de santé par développement de Jeux mobile	0,9
Water Horizon	31		Energie	Stockage de « Chaleur Fatale »	1,5
Windelo (Gokata)	66	Canet en Roussillon	Mobilité	Catamarans à propulsion électrique	0,6
Aura Aero	31	Toulouse	Mobilité aéronautique	avions à propulsion électrique	2,0
Pylote	31	Drémil-Lafage	Santé	Protection naturelle, virucide	1,25
SNAM - Phénix	12	Viviez	Energie	Extension activité vers Production de batteries recyclées	2
ST Composite	31	Labège	Mobilité aéronautique	matériaux composites	0,8

Questions ?

Une dynamique encourageante



Toutes les ressources - dont 2 webinaires techniques - sont disponibles en ligne

Présentation / diffusion de la méthodologie : depuis novembre 2020, des collectivités se saisissent de la méthodologie : Régions, Départements, EPCI, communes...



- Intégration de la méthodologie au référentiel Cit'Ergie/Territoires en transition
- Diffusion par 8+ assos d'élu.es et ONG



- Groupe de travail sur ECB mis en place par France Urbaine



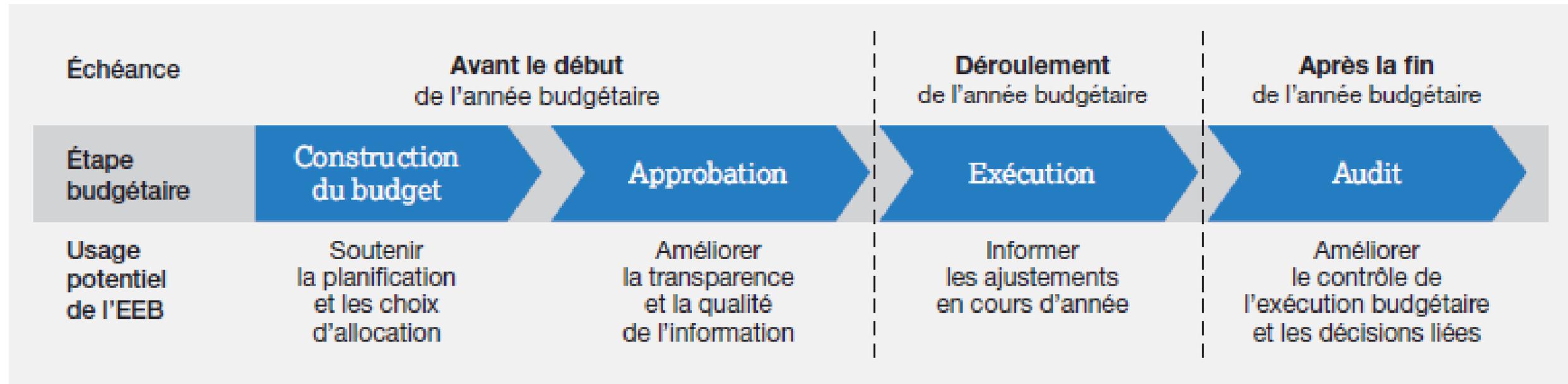
- Diffusion à l'échelle UE et OCDE : *Convenant of Mayors* (8/06), atelier expert de l'OCDE (13/10), *European Energy Awards* (5/11)



- Au 2nd semestre 2021 : Développements méthodologiques co-construits avec des Régions : Actualisation du guide à venir ...

Annexe

FIGURE 7. UTILISER LES RÉSULTATS D'UNE EEB À DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROCESSUS BUDGÉTAIRE



Source : (OECD 2021, 40)



22 NOV. AU
3 DEC. 2021

SOMMET
VIRTUEL
DU CLIMAT

MERCI !

Donnez-nous votre avis sur cette webconférence

